

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL – PATRIE

MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE
L'ARTISANAT



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK - FATHERLAND

MINISTRY OF SMALL AND MEDIUM-SIZED
ENTREPRISES, SOCIAL ECONOMY AND
HANDICRAFTS

Perspectives Economiques

*« Valorisation du Made in Cameroon
par l'artisanat »*



N° 003/2022

MINPMEESA
B.P. 6096 YAOUNDE
Tél : (237) 222 23 23 88
Fax : (237) 222 22 41 58
Email : cabinet@minpmeesa.cm
Site Web : www.minpmeesa.gov.cm

Mai 2022

Sommaire

Liste des tableaux.....	iii
Liste des figures.....	iii
Liste des encadrés.....	iii
Sigles, acronymes et abréviations.....	iv
Introduction.....	1
Chapitre 1 : STRUCTURATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT AU CAMEROUN.....	2
1.1. Environnement juridique.....	2
1.2. Structuration de l'artisanat au Cameroun.....	3
1.2.1. Analyses des Unités de Production Artisanale selon la région.....	3
1.2.2. Analyses des Unités de Production Artisanale selon le sexe.....	4
1.2.3. Analyses des Unités de Production Artisanale selon le type d'artisanat.....	5
1.3. Politiques publiques de promotion de l'artisanat.....	7
1.4. Méthodologie de Collecte d'informations.....	7
Chapitre 2 : PRODUCTION ET VALORISATION DU LABEL « Made In Cameroon ».....	9
2.1. Le métier du cuir.....	9
2.2. Le métier du bois.....	11
2.3. Le métier du rotin.....	13
2.4. Les Circuits de vente.....	13
Chapitre 3. DEFIS ET PERSPECTIVES.....	16
3.1. Défis.....	17
3.2. Perspectives.....	18
Conclusion.....	20
ANNEXE.....	21

Liste des tableaux

Tableau 1: Evolution des UPA enregistrées dans les Bureaux Communaux	3
Tableau 2: Evolution des UPA enregistrées dans les Bureaux Communaux selon le sexe	4
Tableau 3: Evolution des UPA enregistrées dans les Bureaux Communaux selon le type d'artisanat	5
Tableau 4: Evolution des UPA selon le type d'artisanat par région	5
Tableau 5 : Evolution du Chiffre d'affaires des métiers Bois, Cuir et Rotin entre 2018-2020	9
Tableau 6 : Importations de Bois de Cuir et de Rotin au Cameroun sur la période 2015 - 2020	14
Tableau 4 : Exportations de Bois de Cuir et de Rotin au Cameroun sur la période 2015-2020	15

Liste des figures

Figure 1 : Proportion des entreprises de fabrication de meubles selon le canal d'approvisionnement en matières premières (en %).....	12
Figure 2 : Répartition des entreprises de fabrication de meubles selon la principale clientèle et le critère de formalité.....	12

Liste des encadrés

Encadré 1 : Enquête Annuelle auprès des Entreprises	9
---	---

Sigles, acronymes et abréviations

APME	Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises
BCPME	Banques Camerounaises des Petites et Moyennes Entreprises
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CFA	Communauté Financière Africaine
CFCE	Centre des Formalités de Création des Entreprises
CIAY	Centre International de l'Artisanat de Yaoundé
DAMSI	Direction de l'Artisanat et de la Migration du Secteur Informel
DEPP	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective
FMI	Fonds Monétaire International
INS	Institut National de la Statistique
ME/MI	Moyenne Entreprise / Moyenne Industrie
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
NMAC	Nomenclature des Métiers Artisanaux du Cameroun
OES	Organisation de l'Economie Sociale
PE	Petite Entreprise
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMEESA	Petites et Moyennes Entreprises, Economie Sociale et Artisanat
SCA	Stratégie de Croissance Accélérée
SIARC	Salon International de l'Artisanat du Cameroun
SND-30	Stratégie Nationale de Développement 2020-2030
TPE	Très Petite Entreprise
VA	Valeur Ajoutée
VAR	Village Artisanal Régional
VAS	Village Artisanal Spécial

Introduction

Depuis 2019, le monde est aux prises avec la pandémie à Covid-19 et le Cameroun n'a pas été épargné. L'une des difficultés révélées est celle du système d'approvisionnement en matières premières et produits finis. En effet les fermetures des frontières ont entraîné des restrictions sur les transactions internationales sur les biens et services et le Cameroun a compris la nécessité et l'urgence d'accroître sa production locale pour satisfaire la demande locale, substituer les biens d'importations qui plombent sa balance commerciale et acquérir des parts sur le marché international.

Cette préoccupation est au cœur des débats actuels et s'adresse à tous les secteurs de l'économie notamment celui de l'artisanat. En effet, conscient du dynamisme et de l'expansion du secteur informel, le MINPMEESA a mis en place des politiques et des mécanismes de promotion de l'artisanat local afin d'en faire un moyen de substitution à l'importation.

C'est d'ailleurs ce qu'ont réussi à faire certains pays qui ont su se démarquer dans le domaine de l'artisanat en érigeant un métier qui valorise leur patrimoine culturel. Au Sénégal par exemple, la couture exhibée comme le « label sénégalais » est un métier artisanal qui participe énormément au développement du pays. Ce secteur fait entrer des devises non négligeables dans le pays et figure parmi les cinq grappes de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) sur lesquelles le Sénégal compte être une économie émergente à l'horizon 2035. Ce métier artisanal se positionne à la fin de la filière Coton englobant les différents métiers à savoir : les agriculteurs de coton, les tisserands, les teinturiers et les tailleurs. Le Sénégal exporte également son art culinaire à travers le monde.

Le Cameroun regorge d'énormes ressources naturelles nécessaires pour la promotion de l'artisanat. Toutefois, sa contribution au développement économique reste faible (environ 5% du PIB) et près de 80% des acteurs de l'artisanat exercent dans l'informel. Amener les jeunes à s'intéresser à l'artisanat, le développer au profit de la croissance économique et porter l'image du Cameroun à l'échelle régionale et mondiale demeurent des défis pour lequel le MINPMEESA est interpellé. L'analyse de l'artisanat au Cameroun nécessite de se pencher sur la modernisation des équipements de travail, l'implémentation de nouveaux produits, l'amélioration de la qualité et des normes sur les productions artisanales.

Cette étude vise dans un premier temps à déceler des métiers artisanaux à potentiels de croissance et à formuler des propositions afin de mettre sur pied des politiques précises visant à permettre aux artisans de mieux se structurer en faveur du mix import substitution et la promotion des exportations.

Chapitre 1 : STRUCTURATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT AU CAMEROUN

Ce chapitre aborde la structuration du secteur de l'artisanat, son environnement juridique, les politiques de promotion y relatives et sa cartographie.

1.1. Environnement juridique

Sous diverses formes, l'artisanat est présent dans chaque région du monde. Il grave une identité personnelle relative à une géographie et à une temporalité historique. A travers ses objets, l'artisanat relate l'histoire des pays, leur économie, leur style de vie ainsi que la façon d'interpréter leur environnement. Au Cameroun, ce secteur connaît, depuis quelques temps diverses mutations ; il pose des problèmes sur les plans artistiques, économiques et sociaux.

L'artisanat présente un ensemble diversifié de produits : tapis, poterie, céramique, bijouterie, cuivre, ferronnerie... destinés à la consommation courante, mais aussi au marché du tourisme.

C'est fort de ce potentiel que regorge le secteur qu'a été créé le Ministère en charge des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat en 2011 ; ceci à la faveur du Décret Présidentiel de Décembre 2004 N°2004/320 portant organisation du Gouvernement, modifié par le Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 et complété par celui du 27 Mai 2013, N°2013/169. Lequel département ministériel dispose dans sa structure organique, de trois directions techniques, dont l'une est dédiée à l'artisanat et à la migration du secteur informel. La Direction de l'Artisanat et delà Migration du Secteur Informel a pour principales missions :

- ❖ l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de développement de l'artisanat ;
- ❖ l'identification et la promotion des filières artisanales ;
- ❖ la facilitation de création des entreprises artisanales ;
- ❖ l'encadrement des entreprises artisanales, du suivi de l'application des normes et de l'amélioration de la qualité des produits artisanaux ;
- ❖ l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de promotion des produits de l'artisanat, en liaison avec les administrations concernées ;
- ❖ le suivi de la mise en œuvre des mécanismes de renforcement des capacités des artisans ;
- ❖ la recherche des débouchés aux produits artisanaux ;
- ❖ la définition et de l'amélioration du statut de l'artisan ;
- ❖ la promotion des groupements professionnels et des corps de métiers ;
- ❖ la recherche et l'élaboration des mécanismes d'appui en faveur des artisans, en liaison avec les administrations concernées ;
- ❖ le contrôle de l'exécution des programmes et projets en faveur des artisans ;
- ❖ l'exploitation des résultats des études et des enquêtes sur le secteur informel ;
- ❖ l'exploitation des résultats des études sur les possibilités de migration du secteur informel ;
- ❖ l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique nationale de migration du secteur informel vers l'économie formelle ;

- ❖ la mise en cohérence, en liaison avec les partenaires et administrations concernées, des programmes en faveur de la migration des activités informelle.

En outre, en 2007 est promulguée la loi N° 2007/004 du 03 juillet 2007 régissant l'artisanat au Cameroun. Celle-ci définit l'artisanat comme étant toutes activités d'extraction, de production, de transformation, d'entretien, de réparation, de services essentiellement manuelles et exercées à titre principal. L'artisanat se subdivise en 03 secteurs à savoir :

- ❖ l'artisanat d'art ;
- ❖ l'artisanat production ;
- ❖ l'artisanat de service.

Ladite loi présente l'artisan comme étant tout travailleur autonome qui exerce une activité et qui en assure la pleine responsabilité de la direction et de la gestion, tout en participant lui-même au travail.

1.2. Structuration de l'artisanat au Cameroun

1.2.1. Analyses des Unités de Production Artisanale selon la région

Depuis 2011, les artisans sont tenus de se faire enregistrer dans les 360 communes du territoire national. En effet, celles-ci ont été équipées de registres communaux et de ressources humaines permettant de constituer une base de données fiables sur les artisans.

On compte ainsi entre 2016 et 2021 près de 66 000 58340 camerounais repartis ainsi qu'il suit :

Tableau 1: Evolution des UPA enregistrées dans les Bureaux Communaux

REGION	2016	2017	2018	2019	2020	2021
ADAMAOUA	334	2 102	2 137	2 202	112	553
CENTRE	231	2 793	1 290	1 443	256	888
EST	496	1 233	1 640	504	2 751	297
EXTREME – NORD	351	1139	313	665	665	1 566
LITTORAL	1 022	3 500	1 831	2 324	2 432	1 416
NORD	420	507	536	521	394	422
NORD-OUEST	366	80	56	26	44	114
OUEST	1 964	846	2 101	1 200	296	385
SUD	1 901	1 944	1 890	2 449	340	326
SUD-OUEST	1 788	246	20	215	192	165
TOTAL	6 973	14 390	11 814	11 549	7 482	6 132

Source : Bureaux Communaux d'Enregistrement 2016-2021

En 2021, l'Extrême-Nord et le Littoral concentre près de la moitié des artisans enregistrés cette année. On note également une décroissance dans l'effectif des artisans enregistrés sur la période 2017-2021.

1.2.2. Analyses des Unités de Production Artisanale selon le sexe

En 2021, l'Extrême-Nord et le Littoral concentre près de la moitié des artisans enregistrés cette année. On note également une décroissance dans l'effectif des artisans enregistrés sur la période 2017-2021.

Tableau 2 : Evolution des UPA enregistrées dans les Bureaux Communaux selon le sexe

SEXE	2016		2017		2018		2019		2020		2021	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
HOMME	4 710	67,5	8 941	62,1	7 671	64,9	7 587	65,7	4 393	58,7	3159	51,52
FEMME	2 263	32,5	5 449	37,9	4 143	35,1	3 962	34,3	3 089	41,3	2973	48,48
TOTAL	6 973	100	14 390	100	11 814	100	11 549	100	7 482	100	6132	100

Source : Bureaux Communaux d'Enregistrement 2016-2021

Tout comme l'entrepreneuriat féminin est encouragé en ce qui concerne la création des PME, on remarque également pour ce qui est de l'Artisanat que les femmes se font de plus en plus enregistrer dans les bureaux communaux.

1.2.3. Analyses des Unités de Production Artisanale selon le type d'artisanat

Tableau 3 : Evolution des UPA enregistrées dans les Bureaux Communaux selon le type d'artisanat

TYPE D'ARTISANAT	2016		2017		2018		2019		2020		2021	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
ART	1 781	25,5	8 280	57,5	5 735	48,6	5 370	46,5	2 987	39,9	1 956	31,89
PRODUCTION	3 034	43,5	3 884	27	2 992	25,3	2 922	25,3	2 420	32,3	2 611	42,57
SERVICE	2 158	30,9	2 226	15,5	3 087	26,1	3 257	28,2	2 075	27,7	1 565	25,52
TOTAL	6 973	100	14 390	100	11 814	100	11 549	100	7 482	100	6 132	100

Source : Bureaux Communaux d'Enregistrement 2016-2021

De 2017 à 2020, c'est l'artisanat d'Art qui dominait dans les enregistrements. En 2021, l'artisanat de production représente 42,57 % des enregistrement au détriment de l'artisanat d'art (31,89 %).

Tableau 4 : Evolution des UPA selon le type d'artisanat par région

REGIONS	Type d'artisanat	2016	2017	2018	2019	2020	2021
ADAMAOUA	Art	96	604	1 282	947	44	163
	Production	117	736	550	678	55	67
	Service	121	762	305	577	13	323
	Total	334	2 102	2 137	2 202	112	553
CENTRE	Art	163	1 971	557	954	30	290
	Production	36	435	589	295	60	290
	Service	32	387	144	194	166	308
	Total	231	2 793	1 290	1 443	256	888
EST	Art	175	435	579	178	1 259	88
	Production	257	639	849	261	805	114
	Service	64	159	212	65	687	95
	Total	496	1 233	1 640	504	2 751	297
EXTREME –NORD	Art	65	211	135	148	142	458
	Production	161	522	143	306	340	773
	Service	125	406	35	211	177	335
	Total	351	1 139	313	665	665	1566
REGIONS	Type d'artisanat	2016	2017	2018	2019	2020	2021
LITTORAL	Art	168	575	582	556	1 094	485
	Production	525	1 798	859	1 122	608	735
	Service	329	1 127	390	646	730	196
	Total	1 022	3 500	1 831	2 324	2 432	1416
OUEST	Art	16	212	908	383	152	205
	Production	31	409	960	566	111	143
	Service	17	225	233	251	33	37
	Total	64	846	2 101	1 200	296	385
NORD	Art	170	291	232	220	94	64
	Production	163	136	245	196	169	269
	Service	87	80	59	105	131	89
	Total	420	507	536	521	394	422
NORD-OUEST	Art	171	37	24	12	7	43
	Production	43	10	26	3	37	71
	Service	152	33	6	11	0	0

	Total	366	80	56	26	44	114
SUD	Art	720	736	817	960	61	113
	Production	519	531	863	885	164	102
	Service	662	677	210	604	115	111
	Total	1 901	1 944	1 890	2 449	340	326
SUD-OUEST	Art	409	56	9	46	104	47
	Production	1 022	141	9	131	65	47
	Service	357	49	2	38	23	71
	Total	1 788	246	20	215	192	165

Source : Bureaux Communaux d'Enregistrement 2016-2021

La région de l'extrême-Nord englobe plus d'unités de production artisanale au Cameroun et 2021. Plus d'un artisan sur quatre (25,53%) au Cameroun réside dans cette région en 2021.

1.3. Politiques publiques de promotion de l'artisanat

En ce qui concerne la promotion des produits « made in Cameroon », le décret N°2011/0003/PM du 13 janvier 2011 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de promotion des activités de production artisanale d'intérêt communal, stipule qu'il existe :

- l'organisation de l'artisanat au niveau local afin de permettre aux artisans ainsi qu'aux entreprises artisanales, de faire connaître et d'écouler plus aisément leurs productions à l'échelon local ;
- l'appui aux artisans et aux entreprises artisanales au niveau local qui peut être technique, matériel et logistique.

Après le niveau local, on retrouve le niveau régional avec l'organisation des salons régionaux de l'artisanat par les Délégations départementales du MINPMEESA. Cette opportunité apporte aux artisans et aux entreprises artisanales une audience plus grande et donne droit à une participation au concours régional des meilleurs artisans.

Au niveau national, le MINPMEESA organise tous les 2 ans le Salon International de l'Artisanat. L'édition de 2020 organisée en 2021, a connu la participation d'environ 700 exposants et plus de 10 000 visiteurs.

1.4. Méthodologie de Collecte d'informations

Tout en contribuant aux initiatives du développement économique, les retombées de l'artisanat peuvent être importantes en matière de création d'emplois et de richesses. La mise en œuvre de politiques visant à performer le secteur passe par une bonne maîtrise de celui-ci. A cet effet, nous avons interviewé les acteurs du secteur artisanal en leur administrant le guide d'entretien en annexe, afin de déterminer les métiers à fort potentiel.

Nous avons par la suite recueilli des informations auprès des artisans des métiers du bois, du cuir et du rotin, présents au SIARC 2021. Le guide d'entretien (voir Annexe) a été administré auprès de 45 artisans avec un taux de réponses satisfaisant de 99%. Ce guide avait pour but de recueillir les perceptions des acteurs des métiers retenues sur leur capacité à contribuer au label « made in Cameroon » et de dégager les chaînes de valeurs liées à ces métiers. C'est ainsi qu'outre l'identification, il a permis de collecter les données sur l'approvisionnement en matières premières, la consolidation du savoir-faire, la compétitivité, etc.

Chapitre 2 : PRODUCTION ET VALORISATION DU LABEL « Made In Cameroon »

Ce Chapitre présente les résultats de l'enquête effectuée auprès de 45 artisans durant l'édition du SIARC 2021 pour les métiers du bois, du cuir et du rotin.

Encadré 1 : Enquête Annuelle auprès des Entreprises

Les résultats sur le métier du bois ont été complétés par ceux du rapport de l'Enquête Annuelle auprès des Entreprises produit par l'INS en 2019. En effet, l'étude a été menée entre autres sur un échantillon de 23 TPE et 24 PME de la branche fabrication de meubles ainsi qu'auprès des artisans de la filière Bois dans les métropoles de Douala et Yaoundé. A Yaoundé, trois sites ont été choisis à cet effet. Il s'agit des sites implantés dans les quartiers Olézoa ; Elig-edzoa et Melen. Tandis qu'à Douala, il s'agit principalement de sites présents à Bépanda, Bonabéri et Camp Yabass.

Tableau 5 : Evolution du Chiffre d'affaires des métiers Bois, Cuir et Rotin entre 2018-2020

Artisans des Métiers	Chiffre d'affaires (FCFA)		
	2018	2019	2020
BOIS	51 988 000	32 590 000	61 330 000
CUIR	11 600 000	9 700 000	15 000 000
ROTIN	1 600 000	15 300 000	10 900 000
TOTAL	65 188 000	57 590 000	87 230 000

Source : Enquête SIARC 2021

Les données du Salon Internationale de l'Artisanat du Cameroun organisé en 2021 montre que le bois comparativement au cuir et au rotin est l'une des matières premières qui captent la plus grande part des investissements dans le domaine de l'artisanat. Le niveau de Chiffre d'affaires est estimé à 61 330 000 FCFA (Confère tableau 2). Ce constat est d'autant plus pertinent qu'il révèle que le bois est la principale matière première dans la catégorie (bois, cuir et rotin) pour les années 2018 et 2020.

2.1. Le métier du cuir

Avec un marché de plus de 50 milliards de dollars US par an, la production et la commercialisation du cuir et de ses dérivés demeure un vivier important de richesse au Cameroun. La transformation de peaux d'animaux est une véritable chaîne de production. Elle commence par l'abattage et s'achève par la commercialisation des produits finis, en passant par la transformation grâce aux techniques de la tannerie. D'où la présentation de cette filière comme un gisement inépuisable d'emplois. Collecteurs, tanneurs, couturiers, stylistes et autres artisans ne se tournent jamais les pouces. De nombreuses sous filières peuvent être ainsi dégagées de l'exploitation de la peau des animaux.

L'industrie camerounaise du cuir est une composante importante du secteur des biens de consommation, elle joue un grand rôle dans l'économie nationale par sa participation dans la création des emplois et l'amélioration de la balance commerciale. Les principales zones de production sont l'Extrême-Nord et le Nord. La filière reste au cœur des préoccupations du MINPMEESA et cela est perceptible à travers la présence des articles en cuir dans les Villages Artisanaux. Mais la filière souffre de plusieurs problèmes notamment la recrudescence de la concurrence des pays de l'Asie, notamment l'Inde, la Chine et le Vietnam. Selon la Nomenclature des Métiers de l'Artisanat au Cameroun¹, la filière comporte les secteurs ci-après :

- ❖ Bottier ;
- ❖ cireur /savetier/arrangeur de chaussures ;
- ❖ cordonnier ;
- ❖ fourreur ;
- ❖ maroquinier ;
- ❖ sellier hamacheur ;
- ❖ tanneur ;
- ❖ tapissier ;

La production du cuir est dépendante de l'élevage du petit et du gros bétail dont la peau est ainsi transformée. En ce sens, la région de l'Extrême Nord de notre pays apparaît dès lors comme le lieu propice au développement de cette industrie.

Les matières premières qui rentrent dans la production du cuir sont principalement les peaux d'animaux (mouton, varan, chèvre, bœuf) et celles-ci sont pour la plupart achetées dans les abattoirs à des prix abordables. On retrouve aussi sur certains marchés des revendeurs de peaux et depuis quelques temps, la peau brute est exportée vers le Nigéria, ce qui a un impact sur le coup de revient du produit.

La plupart des artisans qui travaillent le cuir déclarent avoir une prédisposition naturelle mais ne cessent de se former à travers des ateliers offerts par le Département Ministériel pour continuer d'optimiser la compétence. C'est ainsi qu'avec du cuir ceux-ci produisent entre autres des chaussures, les sacs, les blousons, les tapis, les canapés et poufs.

Conscient des enjeux autour du marché du cuir, le Gouvernement camerounais a mis en fonction le centre de traitement du cuir et des peaux à Maroua. Un centre technique essentiellement dédié au développement de l'industrie du cuir dans la région. Constitué d'un bâtiment administratif, des magasins, des hangars, c'est un centre mis sur pied avec la collaboration de la Fédération des Artistes de la Tannerie et du Cuir.

En outre, bien que le quart des artisans vendent leurs articles à des marchands, plus de 35% d'entre eux vendent aussi à des acheteurs individuels (locaux et étrangers) et cela à travers des

¹ Nomenclature validée par le Conseil National de la Statistique organisé en novembre 2021

publicités sur les réseaux sociaux. Il faut ajouter que les villages artisanaux et les foires sont de véritables vitrines pour les produits.

En ce qui concerne la compétitivité des produits finis, certains parmi eux sont certifiés et leur originalité et leur durabilité sont des atouts. De plus les prix sont très compétitifs mais la vétusté du matériel utilisé ne donne pas un rendu fin (beaucoup de clients se plaindraient de la qualité des finitions). Mais ceux-ci restent très appréciés des clients.

Avec l'appui technique de l'école polytechnique de Maroua, le centre de traitement de cuir de la ville éponyme deviendra dans les prochaines années le technopole de l'industrie de la peau d'animaux dans la sous-région. Encore faudrait-il maîtriser l'intrant principal de cette activité : l'élevage des animaux. Il est primordial qu'en amont les mesures soient prises pour développer l'élevage industriel dans le septentrion camerounais.

2.2. Le métier du bois

La réforme du secteur forêt-bois lancée au Cameroun, dans les années 1990, avait pour objectifs de mettre en place la gestion durable des forêts et développer un secteur industriel performant. Pour ce faire, le Gouvernement camerounais a appuyé le secteur de la transformation du bois en décidant d'équiper l'administration camerounaise, au moins à 40% avec du mobilier fabriqué localement. Il est question de booster le secteur bois qui représente la deuxième activité d'exportation au Cameroun derrière l'exploitation pétrolière. Elle rapporte 13,3% des recettes du pays. Cette industrie sylvicole qui génère près de 30 000 emplois directs et 150 000 emplois indirects ne contribue pourtant que pour environ 4% du Produit Intérieur Brut (PIB). Aux côtés des grandes usines de transformation de bois, l'on retrouve les artisans qui produisent des meubles, des sculptures et bijoux, des ustensiles de cuisine.

La filière du bois est une macro-filière, qui désigne globalement toute la chaîne des acteurs qui cultivent, coupent, transportent, transforment, commercialisent et recyclent ou détruisent le bois à l'usager final ou à la fin de vie de l'objet et très souvent à la fin de cette vie, on retrouve les artisans.

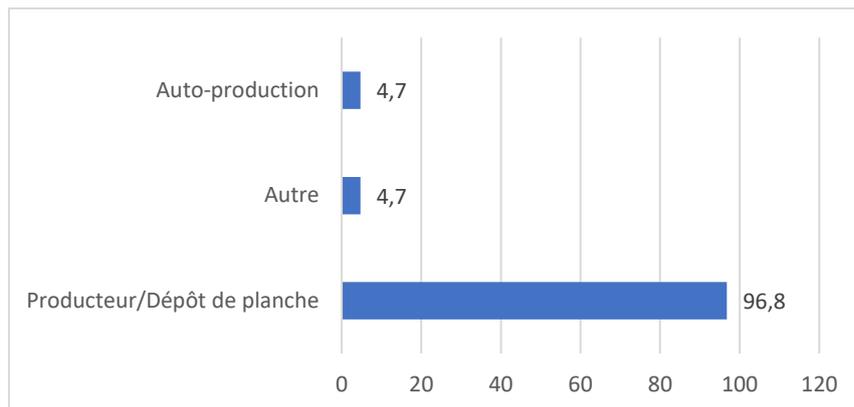
En effet, l'artisan achète des produits bruts qu'il transforme en produits finis ou semi-finis. Il utilise des moyens humains composés de petites équipes. Il est essentiellement focalisé sur le marché local. Le mode de fonctionnement est l'auto-emploi ou l'emploi familial, sans réelle organisation interne. Le fonds de roulement est difficile à obtenir. N'ayant pas accès à des matières premières issues de concession valablement contrôlées, ses produits sont essentiellement illégaux.

Les artisans du bois et des matériaux apparentés appliquent des techniques traditionnelles comme le séchage et l'imprégnation pour préparer le bois, la paille, le rotin, les roseaux, la pierre, l'argile, les coquillages et autres matériels, et sculptent, moulent, assemblent, tissent ou peignent et décoorent plusieurs articles pour l'utilisation personnelle ou domestique ou pour la décoration. Les tisserands de paniers, les fabricants de brosses et travailleurs apparentés sélectionnent et préparent des matériaux comme poil, nylon, fibre, brosse, barbe métallique et

fil de fer pour faire des meubles en rotin, des brosses et des balais, et pour tisser plusieurs types de panier.

Plus de la moitié des artisans entretenus pendant le SIARC 2021 déclarent qu'ils se ravitaillent en bois dans les scieries (dépôts de planches). Ce résultat s'approche de celui publié par l'INS dans le *rapport de l'enquête annuelle des entreprises (2019)* qui stipule que 96,8% des entreprises de fabrication de meubles se ravitaillent chez les producteurs/dépôt de planche.

Figure 1 : Proportion des entreprises de fabrication de meubles selon le canal d'approvisionnement en matières premières (en %)



Source : INS, EAE 2019

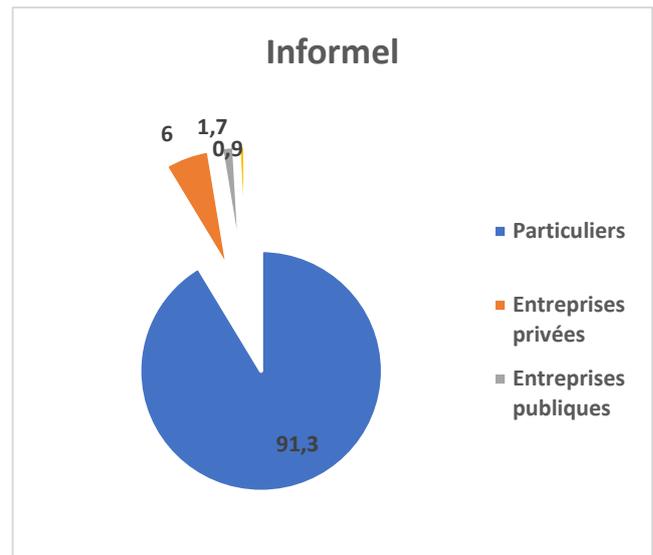
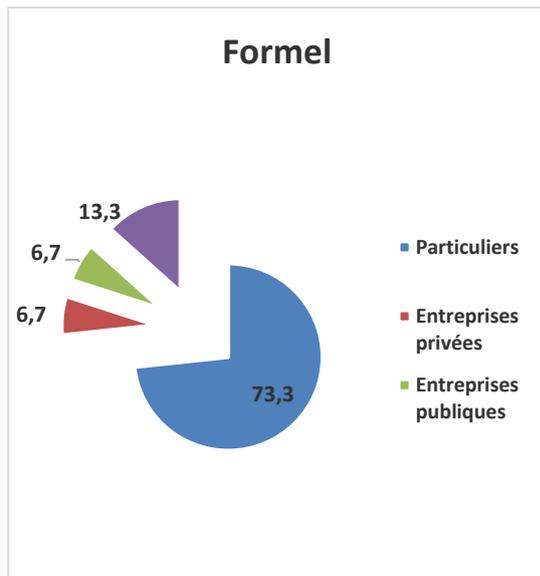
La difficulté d'approvisionnement est entre autres la rareté de certaines espèces de bois, le fait que certaines espèces de bois soient protégées et le fait que d'autres soient coupées en billes de bois et c'est le reste de tronc qui est exploité par les scieries, le mauvais état des routes et les barrières douanières.

Par ailleurs l'apprentissage du métier a pour la plupart été fait en observant un parent et l'activité est une reprise du business.

Quant aux produits fabriqués, ils sont vendus dans les marchés locaux, les foires et les villages artisanaux à des particuliers. Ils ont un énorme succès auprès des clients mais l'importation massive des meubles des pays comme la Chine fait une concurrence déloyale au secteur. De plus, les équipements de fabrication des artisans ne favorisent pas une production à l'échelle afin de satisfaire une demande plus grande que celle de la zone de production.

De façon générale l'étude de *l'Enquête Annuelle des Entreprises (2019)* révèle que les entreprises vendent leurs meubles majoritairement aux particuliers, soit 89,3% des unités. Ce résultat est davantage prononcé au sein des unités de production informelles (UPI) où 91,3% des entreprises ont pour principal client des particuliers.

Figure 2 : Répartition des entreprises de fabrication de meubles selon la principale clientèle et le critère de formalité



Source : INS, EAE 2019

2.3. Le métier du rotin

C'est un métier qui consiste à fabriquer des meubles et objets décoratifs à base de lianes, de fibres et même de bambou et de bois. La principale matière première qui est la liane de rotin est fournie par les villageois propriétaires de champs marécageux et certains se ravitaillent dans les forêts. Les difficultés d'accès à cette matière première sont dues à la qualité des infrastructures routières (les villages sont difficilement accessibles) et à la pénibilité physique à récolter les lianes.

Comme pour les métiers ci-dessus cités, les artisans du rotin acquièrent leur expérience en famille et sont confrontés au problème de manque d'équipement adapté. 80% du travail du rotin se ferait à la main, ce qui rend lourd la production. Les principaux clients sont des particuliers nationaux ou étrangers et certains parmi eux sont décorateurs ou chefs traditionnels.

Bien que certains artisans estiment que les consommateurs locaux préfèrent les meubles ou les décorations importés à cause du prix très concurrentiel de ceux-ci sur le marché, il reste néanmoins satisfait de la qualité de la production qui s'améliore.

2.4. Les Circuits de vente

Les circuits de vente sont difficilement contrôlables dans l'artisanat à cause de la mauvaise organisation des acteurs de ce secteur. En outre, les produits se vendent sur commande des clients car, les artisans n'ont pas encore développé des stratégies publicitaires efficaces. C'est pour résoudre ce problème que l'Etat a créé des infrastructures d'encadrement, de formation et de commercialisation des produits de l'artisanat. En effet, depuis le 7 janvier 2013, les villages artisanaux existent et sont fonctionnels dans les différentes régions du pays, et l'Etat organise tous les 2 ans le Salon International de l'Artisanat au Cameroun et en vue d'amener les jeunes à s'investir davantage dans ce secteur d'activité.

Compte tenu de l'évolution des technologies de l'information et de la communication, les circuits de vente des produits artisanaux ont évolué, ils sont passés de la galerie traditionnelle à la galerie moderne ou galerie d'art virtuelle pour permettre aux artisans de proposer leurs produits à une plus grande échelle et gagner en visibilité.

Les données du commerce extérieur issus des comptes nationaux de l'INS portent à notre connaissance que pour les produits artisanaux ciblés dans le cadre de cette étude constituent une part importante aussi bien des exportations du Cameroun que des importations.

Dans l'optique de converger vers les objectifs gouvernementaux à savoir de densifier le tissu industriel (VAM 25 % en 2030) et d'accroître la part du secteur manufacturier dans le PIB (36,8% en 2030) et porter la part des exportations des produits manufacturiers à 54% en 2030, Il serait un atout d'accorder un intérêt particulier à l'entrepreneuriat par les fruits que l'artisanat apporte dans la dynamique de l'industrialisation.

Bien que les importations de bois sciés au Cameroun aient vu leur volume se réduire de 18% en 2020 à 783 500 m³ accentuée par la survenue de la Pandémie de la Covid-19, elles demeurent toujours importantes. Selon l'Institut national de la statistique (INS), les bois en grume ont procuré au Cameroun 4% de ses recettes d'exportation au cours du premier semestre 2021. Ce produit se classe ainsi dans le top six des principaux pourvoyeurs des recettes aux pays au cours de la période sous revue, loin derrière des huiles brutes de pétrole (39%) ; le cacao brut en fèves (13%) ; le gaz naturel liquéfié (9%) ; les bois sciés (7%) et le coton brut (7%).

Période	2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	V	%	V	%	V	%	V	%	V	%	V	%
Peaux et cuirs	75	0,002	70	0,002	83	0,003	207	0,006	145	0,004	131	0,004
Ouvrages en cuir, articles de voyage etc	6 275	0,176	5 343	0,173	5 556	0,182	5 676	0,167	5 071	0,131	3841	0,121
Bois et ouvrages en bois	3 028	0,085	1 821	0,059	2 713	0,089	2 435	0,072	3 448	0,089	2629	0,083
Liège et ouvrages en liège	53	0,001	36	0,001	59	0,002	31	0,001	19	0	39	0,001
Ouvrages de vannerie et sparterie	258	0,007	187	0,006	131	0,004	190	0,006	208	0,005	209	0,007
Total Importations produits bois,cuir, rotin	9689	0,271	7457	0,241	8542	0,28	8539	0,252	8891	0,229	6849	0,216
Total Importations	3 575 147	100	3 087 355	100	3 054 277	100	3 405 170	100	3 856 890	100	3 178 391	100

Source : DGD/MINGI

V : Valeur (en Milliards de FCFA)

% : Pourcentage du total des exportations

Au regard des statistiques du commerce extérieur présentées par la Direction Générale de la douane, on constate que le poids des importations des produits issus du cuir, bois et rotin ne sont pas assez importantes dans le total des importations au Cameroun (environ 0,22%). Bien qu'elles connaissent en moyenne une baisse sur la période 2015-2020 sont les plus importantes pour les produits comme « ouvrages en cuir, articles de voyages » et « bois et ouvrages en liège ».

Par ailleurs le tableau des exportations montre que seuls les produits issus du bois constituent 28 % du total des exportations du Cameroun. Bien que cela constitue une rentrée assez importante de devises sur le territoire national, il convient de rappeler que les produits les plus représentatifs sont plus les éléments constitutifs de la matière première issue du bois nécessaire à la transformation.

A ce sujet, on note une raréfaction de la matière première nécessaire à la pratique artisanale à même de porter le pays vers la Transformation structurelle de son économie.

Cette illustration montre la nécessité de prendre des mesures efficaces à même de réduire les exportations de bois brut et de bois grumes au profit des produits issus de la transformation du bois. Pour les artisans du secteur, d'acquérir des compétences nécessaires à la transformation du bois pour y proposer des produits de qualité respectant les normes aussi bien nationale, sous-régionale et internationale pour favoriser la compétitivité de l'économie Camerounaise.

Tableau 7 : Exportations de Bois de Cuir et de Rotin au Cameroun sur la période 2015-2020

Périodes	2015		2016		2017		2018		2019		2020	
Libellés	V	%	V	%	V	%	V	%	V	%	V	%
Bois et ouvrages en bois	291 587	12,15	284 869	14,54	293 209	15,58	307 036	14,54	279 935	11,7	253 736	14,07
Bois brut (grumes)	103 530	4,31	90 172	4,6	113 789	6,05	121 210	5,74	85 790	3,59	74 945	4,16
Bois sciés	164 578	6,86	169 732	8,66	151 733	8,06	157 804	7,47	167 593	7	158 388	8,78
Feuilles de placage en bois	18 963	0,79	21 403	1,09	21 841	1,16	24 071	1,14	23 525	0,98	18 643	1,03
Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés similaires	2 043	0,09	1 647	0,08	1 319	0,07	1 666	0,08	1 827	0,08	894	0,05
Total exportations produits bois,cuir, rotin	580 701	24,19	567 823	28,98	581 891	30,92	611 787	28,97	558670	23,35	506606	28,09
Total exportations	2 400 217	100	1 959 76	100	1 881 935	100	2 112 338	100	2 392 739	100	1 803 083	100

Source : DGD/MINGI

V : Valeur (en Milliards de FCFA) % : Pourcentage du total des exportations

Chapitre 3. DEFIS ET PERSPECTIVES

Ce Chapitre est érigé pour présenter les problématiques essentielles relevées lors de l'enquête auprès des artisans du secteur bois, rotin et cuir sur l'évolution de leurs activités. Aussi, il

présente les principaux défis et perspectives qui interpellent le secteur en vue de favoriser la compétitivité de l'économie camerounaise au profit de la promotion du Label « Made in Cameroon ».

3.1. Défis

Le périmètre stratégique retenu par le Gouvernement pour le développement des industries et services comporte neuf (9) sous-secteurs moteurs parmi lesquels on retrouve les filières « Forêt-Bois » et « coton-Textile-Confection-Cuir ». Le défi à relever, selon la SND30 pour les métiers du cuir est l'exploration par l'Etat des possibilités de relancer les tanneries et l'industrie de fabrication des articles en cuir (bottes, sacs, ceintures, etc.). Par ailleurs, le défi de la structuration du marché intérieur du bois en vue d'assurer un meilleur approvisionnement des industries locales de transformation du bois est louable et permettra aux artisans du secteur d'avoir accès à certaines essences.

Les métiers identifiés pour le secteur du cuir et celui du Bois présentent un ensemble de problématiques relevées au courant de l'enquête réalisée pendant le SIARC 2021 : la majorité des artisans interviewés évoquent :

- ❖ les difficultés d'approvisionnement en matières premières et intrants nécessaires pour la transformation (état des routes, exportation massive de la matière première...);
- ❖ le manque d'équipement matériel moderne adéquat ;
- ❖ les coupures d'électricité qui occasionnent des retards dans les livraisons et créent une rupture dans la confiance artisan-client ;
- ❖ le manque d'encadrement technique et financier évoqués est aussi lié à la non connaissance des structures d'encadrement techniques et financiers existantes associé à un manque fluide de communication qui facilite la prise en compte par ces derniers des opportunités à saisir dans le cadre de l'exercice de leur profession.

En effet, Le Cameroun est le pays de l'Afrique Centrale qui pratique le plus l'élevage (bovins, caprins, porcins). A cet effet, il regorge en quantité suffisante de la matière première pour faciliter le processus de transformation du cuir. Par ailleurs la contribution à l'économie des métiers du bois, du cuir et du rotin est non négligeable au regard du tableau récapitulatif des données du commerce extérieur présentées spécifiquement pour ces trois produits.

L'un des défis majeurs lié à l'artisanat reste la qualité finale des produits qui y sont issus pour favoriser la compétitivité de l'économie camerounaise et se réduire les l'importations chinoise connues continuellement grandissantes dans leur évolution annuelle.

A ce sujet acquérir des normes aussi bien nationales, régionales qu'internationales spécifiquement pour certains produits artisanaux de forte rentabilité économique serait un atout essentiel à la compétitivité de l'artisanat Camerounais.

3.2. Perspectives

En termes de perspectives, certains considérations clés devraient être relayées au premier plan pour asseoir la politique de développement du secteur de l'artisanat en vue de faciliter non seulement la production en grande masse, de produits de qualité et à même de conquérir les marchés sous-régional et international.

A cet effet ; les artisans des secteurs étudiés devraient :

- ❖ bénéficier des accompagnements matériels ; il est question de doter les artisans d'équipement modernes afin d'améliorer la qualité des produits et d'optimiser la production On passerait ainsi de l'artisanat manuel à de petites unités de production artisanales ;
- ❖ bénéficier du renforcement des capacités techniques ; en effet l'acquisition de nouveaux outils/ équipements de production est tributaire à des formations à l'usage de ces derniers, mais aussi les artisans devraient être sensibilisés aux normes internationales sur leur production , ils doivent également susciter le renforcement de leurs capacités en comptabilité, en digitalisation et autres outils de l'entrepreneuriat moderne ;
- ❖ être financièrement inclus ; pour favoriser la prise en compte des artisans afin de faciliter l'accès aux produits et services financiers (épargne, crédit...) ;

Aussi, dans la même veine, l'appui à la diversification des circuits de commercialisation des produits artisanaux par l'Etat, permettrait à ceux – ci de mettre en exergue leur savoir-faire et par la suite de capter une quantité plus importante de demandes sur leurs produits aussi bien locale, sous-régionale qu'internationale au profit de la valorisation du « made in Cameroon ».

Un des atouts essentiels à la dynamisation de l'artisanat au Cameroun est lié à l'option du Gouvernement d'orienter sa politique de consommation vers le développement du patriotisme économique et inclusif en vue de la promotion du label « made in Cameroon ». A ce sujet des travaux se poursuivent en collaboration avec tous les ministères concernés sous la coordination du MINEPAT.

Les perspectives pour une croissance optimale de ces métiers artisanaux sont :

- ❖ la développement d'une synergie d'action entre les différents acteurs ;
- ❖ la nécessité d'une meilleure structuration des acteurs de la chaîne de valeurs (par exemple que les fournisseurs de matières premières soient regroupés et encadrés pour améliorer l'accès à ceux-ci) ;
- ❖ l'aménagement des voies d'accès dans les zones enclavées afin de réduire les coûts de production ;
- ❖ une politique de protectionnisme d'abord sur l'exportation des matières premières aiderait à réduire les exportations des matières première et les importations des produits finis ;
- ❖ la normalisation et la labellisation des produits finis qui inciteraient au mieux à la consommation.

Conclusion

Somme toute, Le Cameroun dispose d'un secteur artisanal très diversifié qui découle de ses ressources naturelles et d'un savoir-faire parfois ancestral. Malgré la volonté des pouvoirs publics d'accompagner ce secteur, beaucoup reste à faire au niveau de la disponibilité de la matière première, l'accès aux financements pour accroître la production et la qualité des produits transformés (pas toujours conformes aux normes existantes) qui découlent de l'artisanat camerounais.

Dans cette note de perspective, il a été question d'évaluer le potentiel et les contraintes des métiers du bois, du cuir et du rotin, ensuite d'analyser avec les artisans, principaux concernés, les axes de valorisation des produits artisanaux y relatifs. Il y apparaît qu'au-niveau administratif, de grands chantiers sont menés pour accroître la visibilité des produits locaux à travers l'organisation des foires régionales et internationales de l'artisanat, la construction des villages artisanaux par le MINPMEESA et la disposition d'une galerie virtuelle qui permet d'exposer via une plateforme numérique les produits artisanaux de qualité issus de chaque région. Ceux-ci sont accompagnés dans leurs tâches par des promoteurs privés et des Unités de l'Economie Sociale qui ont choisi de créer des vitrines exclusivement dédiées aux produits locaux (exemple de la boutique camerounaise située au carrefour MEEC-Yaoundé).

Sur le plan international, la participation des artisans camerounais aux foires étrangères et la mise sur pied de la galerie virtuelle permettent de faire connaître les produits au-delà de nos frontières.

Ces efforts sont louables mais semblent insuffisants. Malgré les conditions difficiles d'approvisionnement et le manque d'équipements adéquats, les artisans camerounais produisent des articles compétitifs et appréciables. De même la politique du Gouvernement en matière de mix import -substitution et promotion des exportations révèle l'intérêt pour ce secteur d'aller au maximum de ses capacités de production pour réguler les importations de produits manufacturés et favoriser la baisse des exportations de matières premières.

A cet effet, les produits locaux peuvent davantage être mis en avant par des réformes politiques de vulgarisation afin d'inciter les uns et les autres à la consommation du « Made in Cameroon » via la valorisation du patriotisme économique.

ANNEXE

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LA NOTE DE PERSPECTIVE

THEME : VALORISATION DU MADE IN CAMEROUN PAR L'ARTISANAT

Objectif : Discuter avec une personne ressource sur le thème en vue d'identifier de manière objective et efficace les métiers artisanaux ayant le potentiel d'être valoriser et présenté comme *le made in Cameroun*

Bonjour M./Mme....

Q1. Au vu des fait présenté sur l'Exemple du Sénégal, quel métier artisanal pensez-vous avoir le potentiel d'être valorisé pour constituer un exemple de *made in Cameroun*

Q2. Pourquoi le choix vers ce métier ?

Q3. A votre avis, comment ce processus de valorisation de ce métier peut se faire concrètement ?

Q3. Selon vous, quel rôle pourrait jouer l'Etat pour augmenter la consommation des produits des produits issus de ces métiers et limiter les importations ?



GUIDE D'ENTRETIEN POUR LA NOTE DE PERSPECTIVE
THEME : VALORISATION DU MADE IN CAMEROUN PAR L'ARTISANAT

MINPMEESA

Entretien sur le métier de : _____

DISPOSITIONS DE CONFIDENTIALITE

Les informations collectées au cours de ce recensement sont strictement confidentielles au terme de la loi N° 91/023 du 16 décembre 1991 sur les Recensements et Enquêtes Statistiques qui stipule en son article 5 que : « les renseignements individuels d'ordre économique ou financier figurant sur tout questionnaire d'enquête statistique ne peuvent en aucun cas être

Objectif : Discuter avec un artisan du métier artisanal retenu ayant le potentiel d'être valorisé et présenté comme *le made in Cameroun*. Cette discussion permettra de collecter des informations pour mieux comprendre le métier artisanal, les débouchés, les difficultés spécifiques...

Exposé des faits :

Au Sénégal, la couture sénégalaise est un métier artisanal qui participe énormément au développement du pays. Le secteur fait entrer des devises non négligeables dans le pays et figure parmi les cinq grappes de la Stratégie de croissance accélérée (SCA) sur lesquelles le Sénégal compte pour être une économie émergente. Celui-ci est même exhibé comme le « label sénégalais ». Ce métier artisanal se positionne à la fin de la filière Coton englobant les différents métiers à savoir : les agriculteurs de coton → les tisserands → les teinturiers → les tailleurs.

L'objectif de notre étude est d'exhiber un métier artisanal qui a le potentiel d'être développé en *made in Cameroun* pouvant limiter les importations et également faire des propositions au *utilisés à des fins de contrôle ou de répression économique* ».

Numéro : |_|_|_|_|_| **CODE AGENT ENQUETEUR** |_|_|_|_|_|

DATE : |_|_|_|_|_|

Nom de l'artisan : _____

Région : _____ Commune : _____

Nom ou dénomination sociale _____

Téléphone 1 : _____ Téléphone 2 : _____

Q1. Quelle est l'origine de votre savoir-faire : _____

Q2. Améliorez-vous votre savoir-faire à travers des formations ? (Offertes par des particuliers, offerte par le gouvernement)

Q3. Quelles sont vos principales matières premières et Comment vous fournissez ?

-matière première 1 (*citer*)

- matière première 2 (*citer*)

Comment estimez vous les coûts de production du produit final (cher, abordable, moins cher) _____

Q4. Quelles sont les difficultés majeures que vous rencontrez dans l'exercice de votre métier ? _____

Q5. A qui vendez-vous vos produits (à des revendeurs des marchés, aux propriétaires de surfaces (boutiques, supermarchés, grandes surface...), à des clients individuels) ? ___

Q6. Votre produit a-t-il des certifications ou des normes nationales (trouvez des mots simples pour normes et certification) ou internationales ?

Q7. Quelle est votre stratégie pour faire connaître et vendre votre produit ? _____

Q8. Quelles différence pensez-vous qu'il existe entre votre produits et les articles importés de même catégorie (qualité, matière, finition, durabilité...etc.) ? _____

Q9. Combien de variétés de produits différents proposez-vous aux clients ? _____

Q10. Quels sont les commentaires que les clients font souvent concernant vos produits ?

Q11. Que peut faire le gouvernement pour vous aider à gagner une plus grande part de marché et réduire l'importation de (citer le produit de substitution) _____

Liste des personnes impliquées dans le processus d'élaboration de la note de perspective

1. PILOTAGE ET ORIENTATION

M. ACHILLE BASSILEKIN III, MINPMEESA

2. COORDINATION GENERALE

M. JOSEPH TCHANA, SG MINPMEESA

3. COORDINATION TECHNIQUE

M. BOBBO MAMOUDOU, DEPP MINPMEESA

4. SECRETARIAT TECHNIQUE

Mme TCHANA SYLVIE, CELSTAT MINPMEESA

5. EQUIPE TECHNIQUE

M. MOUTOMBI BAKAL Jean Oscar CEA2/ CELSTAT

M. ZOMBOU Marcel, CEA1/CP

Mme NGUETSOP Nathalie CEA1/ CEP

M. AKONO SISON Daniel Romuald CEA2/ CEP

Mme NGAFFO Manuela, Cadre DEPP

Mme IHOULI Francine, Cadre DEPP

M. NONGNI DONFACK Abednego, Cadre DEPP

M. BE'E Serge, Cadre DEPP

M. NGANKONG KAMDEM, Cadre DEPP

M. JUGNIA, Cadre DEPP